

Le Parti socialiste face au problème jurassien : (1947-1974)

Autor(en): **Kohler, François**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Actes de la Société jurassienne d'émulation**

Band (Jahr): **82 (1979)**

PDF erstellt am: **26.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-555463>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LE PARTI SOCIALISTE
FACE AU PROBLÈME JURASSIEN
(1947-1974)
par François Kobler

Cet exposé n'a nullement la prétention d'englober tous les aspects des rapports entre socialisme et Question jurassienne. J'examinerai l'attitude du Parti socialiste jurassien — de ses organes, de ses mandataires, de ses militants et électeurs — face à la revendication autonomiste, ainsi que les répercussions du conflit entre Berne et le Jura sur le mouvement socialiste lui-même. Le problème de l'influence du socialisme jurassien — et de ses militants — sur les organisations autonomistes ou pro-bernoises sera laissé de côté.

Dans une première partie, je présenterai très sommairement les principales phases de l'évolution de l'attitude du PSJ ainsi que les réactions socialistes aux événements les plus significatifs. Il s'agira d'un rapide survol chronologique de la question. Dans une deuxième partie, je décrirai les deux types d'attitudes qui ont successivement caractérisé la position socialiste face au conflit jurassien, de l'Affaire Moeckli au plébiscite du 23 juin 1974: l'hostilité à toute forme d'autonomie politique du Jura, de 1947 à 1962; la politique de neutralité — imposée au PSJ par ses propres dissensions —, de 1963 jusqu'à l'éclatement du parti en 1974. J'essaierai d'expliquer pourquoi le PSJ se range résolument dans le camp antiséparatiste dès le début 1948, mais laisse la liberté de choix à ses membres à partir de 1950, puis de fournir des éléments de réponse à la question suivante: pour quelles raisons le PSJ, jusque-là nettement antiséparatiste, change-t-il d'attitude au début des années soixante? Enfin, troisième volet, j'aborderai l'aspect idéologique des rapports entre socialisme et Question jurassienne. Comment les socialistes ont-ils perçu le problème? Quelle est la nature des divergences entre socialistes pro-bernois et séparatistes? Dans quelle mesure l'image d'une aile droite antiséparatiste opposée à une gauche socialiste autonomiste correspond-elle à la réalité?

A. Une évolution en trois phases

On peut distinguer trois grandes phases dans l'évolution de l'attitude du PSJ face à la Question jurassienne:

- 1) de 1947 à 1952, les socialistes, surpris et décontenancés par le «réveil du peuple jurassien» réagissent d'abord négativement, avant d'adopter une position officielle de neutralité;
- 2) de 1952 à 1962, période qui s'articule autour de la votation populaire du 5 juillet 1959, le socialisme jurassien se situe nettement dans le camp pro-bernois;
- 3) à partir de 1963, le PSJ se prononce pour une solution de compromis, mais ses antagonismes internes le réduisent à l'impuissance; en 1974, il éclate comme le Jura.

1. Les socialistes et le «réveil du peuple jurassien» (1947-1952)

C'est l'Affaire Moeckli — le refus du Parlement bernois de confier au conseiller d'Etat socialiste jurassien la Direction des Travaux publics et des chemins de fer — qui a ranimé le feu autonomiste qui couvait sous la cendre depuis la fin de la Première Guerre mondiale¹. Dans un premier temps, l'«Affaire Moeckli-Brawand» soulève l'indignation des socialistes jurassiens, apparemment plus révoltés par l'indiscipline d'une grande partie des députés socialistes de l'ancien canton, lesquels avaient préféré le second au premier malgré le mot d'ordre du parti, que par l'affront fait au Jura. Mais, dès l'assemblée populaire de protestation du 20 septembre 1947 à Delémont, la Question jurassienne prit le pas sur les préoccupations internes: le problème de l'autonomie politique du Jura, la séparation étant comprise dans ce terme, est posé. Des représentants du PSJ participèrent à la mise en place du Comité de Moutier, chargé de dresser l'inventaire des revendications jurassiennes dans tous les domaines. Mais, l'adhésion socialiste à cet organe, qui demandera la fédéralisation du canton au printemps 1948, fut d'autant plus réticente que celui-ci, dominé par les radicaux et les conservateurs, prit position pour Mouttet contre Moeckli, lors de l'élection au Conseil des Etats, en novembre 1947.

À l'égard du mouvement séparatiste qui surgit simultanément, l'attitude des dirigeants socialistes bernois et jurassiens s'avère d'emblée hostile. La *Berner Tagwacht* s'oppose à toute atteinte à l'unité et à l'intégrité territo-

riale du canton de Berne. Pour Adolphe Graedel, secrétaire central de la FOMH, député de Moutier et vice-président du Comité de Moutier, le séparatisme est « un non-sens » ; il faut « le combattre énergiquement ».

Au début de 1948, le congrès socialiste jurassien condamne formellement le séparatisme. Mais, à l'intérieur du PSJ, une poignée de militants ne partage pas le point de vue des Fritz Grütter, président du PSB, Emile Giroud, président du PSJ, et autres dirigeants et membres du parti. Les Roland Béguelin, Norbert Clémence, Oscar Voisard défendent leurs convictions séparatistes. Tout en continuant en fait de combattre toute idée d'autonomie jurassienne, le PSJ devra revenir — par opportunisme politique — sur sa condamnation hâtive du séparatisme et désormais laisser chacun de ses membres libre de son choix et de son engagement dans cette épineuse question. Au nom de l'intérêt du parti et des travailleurs, le PSB et le PSJ appuieront sans réserves la politique gouvernementale à l'égard des revendications jurassiennes, en particulier la révision constitutionnelle de 1950, laquelle, selon eux, suffirait à ramener le calme dans l'ancien Evêché de Bâle. Mais la dissolution du Comité de Moutier en 1952 ne constituera pas l'épilogue de l'Affaire jurassienne. Au contraire, le « combat jurassien » ne faisait que commencer...

2. Le PSJ dans le camp antiséparatiste (1952-1962)

Après la révision constitutionnelle de 1950, le mouvement séparatiste — réorganisé en Rassemblement jurassien (RJ) en 1951 — poursuit avec détermination la lutte pour l'indépendance du peuple jurassien, dont l'existence est maintenant officiellement reconnue. Le sabotage du Comité de Moutier tend à faire apparaître le RJ comme le seul porte-parole des aspirations du Jura. Afin de contrecarrer l'influence grandissante du mouvement séparatiste, ses adversaires les plus décidés fondent en novembre 1952 l'Union des patriotes jurassiens (UPJ), organisation visant à regrouper les partisans du maintien de l'unité du canton de Berne. Des militants socialistes en vue participent à cette entreprise avec la bénédiction du PSB et de *La Sentinelle*. Quant au PSJ, il semble vouloir observer une stricte attitude de neutralité vis-à-vis des deux mouvements antagonistes, malgré les évidentes sympathies de ses responsables pour les thèses défendues par l'UPJ.

Cependant, l'engagement de membres du PSJ dans chaque camp ne manque pas de provoquer des tiraillements, et même quelques accrochages.

L'attitude pro-bernoise du quotidien du parti — *La Sentinelle* — est vivement dénoncée du côté séparatiste. A l'occasion des élections cantonales de 1954, les Fédérations socialistes des districts de Moutier, Delémont et Porrentruy se distancent publiquement de celle du district de Courtelary, laquelle s'était livrée à des attaques contre le RJ dans le journal électoral du PSJ. En réaction, les socialistes de Tramelan avaient brandi la menace d'une scission, mais les autres sections du district ne leur avaient pas emboîté le pas.

En 1957, le RJ lance son initiative pour l'organisation d'un plébiscite dans le Jura. Alors que le PSB prend d'emblée position contre l'initiative séparatiste, le PSJ reste dans l'expectative. Mais le conseiller d'Etat Henri Huber descend dans l'arène et s'expose aux critiques des séparatistes, du *Jura Libre* en particulier. Finalement, à la veille de la votation populaire du 5 juillet 1959, le comité directeur du PSJ — sans toutefois oser remettre en cause la liberté de choix accordée aux membres par le congrès de 1950 — se prononce contre le droit d'autodétermination du peuple jurassien. La position ambiguë du PSJ permet au RJ de dire que les socialistes ont laissé la liberté de vote, alors que l'UPJ proclame qu'ils sont pour le non. L'échec de l'initiative du RJ encourage certains dirigeants socialistes pro-bernois à tenter — en vain — d'éliminer toute influence séparatiste au sein du parti. L'exclusion de Roland Béguelin, prononcée en janvier 1962 par le PSB à la demande du comité directeur jurassien, marquera l'apogée de la trajectoire antiséparatiste du PSJ. Les élections cantonales du printemps 1962 révèlent l'échec de la politique d'épuration menée par l'équipe dirigeante du PSJ: la tendance autonomiste sort au contraire renforcée de la consultation avec l'élection de Pierre Gassmann et Charles Wisard au Grand Conseil. Les démissions du président Daniel Graf et du secrétaire à la propagande André Ory, ainsi que la disparition subite du conseiller national Emile Giroud au début 1963 permettront au PSJ de tourner plus facilement la page.

3. *Le PSJ déchiré: de l'impuissance à l'éclatement* (1963-1974)

Le renouvellement du cercle dirigeant du PSJ, parachevé et entériné par l'assemblée des délégués du 30 mars 1963, est le reflet de la mutation profonde qui s'était opérée à la base du parti, surtout depuis la fin de la guerre: glissement du centre de gravité du parti vers le nord et sur l'axe Bienne-Moutier-Delémont qui en constitue désormais l'épine dorsale,

régression du recrutement dans les milieux ouvriers horlogers du Jura-Sud ainsi que changements substantiels dans l'origine sociale et l'identité culturelle des adhérents et militants socialistes dans le district de Delémont. Ces transformations dans l'implantation géographique et la structure sociale du parti ont eu pour corollaire un indéniable renforcement des tendances autonomistes en son sein, en dépit de l'antiséparatisme exacerbé des responsables du PSJ entre 1959 et 1962 et de leurs tentatives d'éliminer par des mesures bureaucratiques toute influence du RJ dans les rangs socialistes.

Conséquence de cette nouvelle répartition des forces entre tendances divergentes à l'intérieur du parti, le PSJ adoptera dorénavant une attitude officielle moins unilatérale et plus réceptive à l'égard des aspirations autonomistes d'une grande partie de la population jurassienne: plus d'anathèmes contre le séparatisme, recherche d'une solution de compromis, telle que l'élaboration d'un «statut de minorité» dans le cadre du canton de Berne. Le socialisme jurassien se rapproche ainsi des positions défendues par le courant dit de «troisième force».

La position de juste milieu officiellement affichée par le PSJ — présidé par Charles Mertenat, un autonomiste convaincu, mais soucieux de préserver l'unité du parti — pourra satisfaire les partisans d'une solution de compromis et, à la rigueur, les séparatistes pour des raisons tactiques. En revanche, elle ne conviendra guère à l'aile antiséparatiste, adversaire de toute concession susceptible de constituer un premier pas vers l'indépendance du Jura. Aussi les socialistes pro-bernois ne soutiendront-ils jamais les réformes de structure proposées par la Députation jurassienne et empêcheront que le PSJ ne prenne explicitement position en faveur d'un statut d'autonomie dans le cadre du canton de Berne.

A mesure que la lutte menée par le mouvement séparatiste se radicalise, les tensions entre socialistes de tendances antagonistes s'exacerbent. A défaut d'un affrontement sérieux, constamment différé, sur le fond du problème, les incidents et escarmouches entre «camarades» se multiplient: tentatives des partisans de Berne de faire condamner les «excès séparatistes» par le PSJ en 1965, sabotage antiséparatiste de la liste du PSJ aux élections fédérales de 1967, exclusion de Pierre Gassmann de la fraction socialiste bernoise au Grand Conseil, remise en cause par la gauche socialiste des rapports organiques entre le parti jurassien et le parti cantonal, échec de la mise sur pied d'une députation socialiste jurassienne, mise en accusation du représentant du PSJ au gouvernement par la Jeunesse socialiste jurassienne en 1970, duel Huber-Gassmann pour la conquête du siège de conseiller national en 1971, etc. Les divisions sur la Question jurassienne, telle la gangrène, affectent de plus en plus toute la vie et la politique du parti. Finalement, l'éclatement du Jura libérera les forces

centrifuges qu'un vieux réflexe unitaire, fortement ancré dans la mentalité socialiste, avait contribué à retenir jusqu'à l'épreuve décisive du plébiscite.

B. De l'opposition à toute autonomie politique du Jura à une attitude de neutralité

Si on peut décrire l'évolution du PSJ en trois phases, comme ci-dessus, en réalité l'attitude du PSJ face à la Question jurassienne peut se réduire à deux positions successives :

a) de 1947 à 1962, les instances dirigeantes du PSJ, ses mandataires et *La Sentinelle* apparaissent nettement hostiles, non seulement à la séparation du Jura, mais encore à toute idée d'autonomie politique dans le cadre du canton de Berne ;

b) à partir de 1963, le PSJ abandonne cette attitude négative ; on ne peut plus le ranger dans le camp pro-bernois. Ses prises de position officielles le rapprochent du courant de « troisième force » qui s'incarnera dans le Mouvement pour l'Unité du Jura. En fait, il est réduit à l'impuissance par la neutralisation réciproque des tendances autonomistes et pro-bernoises en son sein.

J'examinerai rapidement :

1) pour quelles raisons le PSJ s'est prononcé d'abord contre l'autonomie du Jura ;

2) la signification de la décision de 1950 laissant à chaque membre du PSJ la liberté de choix face au séparatisme ;

3) les facteurs qui peuvent expliquer le changement d'attitude du PSJ à partir de 1963.

1. Le rejet du séparatisme en 1948

Au cours de l'hiver 1947/48, le comité directeur du PSJ précipite les choses. Il invite le congrès du 7 mars 1948 à Delémont à se prononcer contre toute idée séparatiste. A cet effet, il soumet aux sections un *Rapport sur la Question jurassienne*, dans lequel il considère la séparation comme « contraire aux intérêts permanents de la population jurassienne » et il réclame, dans le cadre cantonal, la solution des problèmes posés tant dans le domaine économique que culturel. Le congrès, malgré l'opposition de la section de Delémont qui juge prématurée une prise de position, approuve le

projet de résolution présenté par Adolphe Graedel. Celle-ci est plus nette dans son rejet du séparatisme que dans la revendication de garanties pour la minorité jurassienne. Les dirigeants du PSB présents à ce congrès étaient intervenus dans les débats pour inviter les camarades jurassiens à « ne pas lever le drapeau du séparatisme, mais à s'unir pour faire progresser le socialisme dans une contrée fortement industrialisée ». Il serait faux cependant de s'imaginer que les socialistes jurassiens n'ont obéi qu'aux injonctions pressantes des dirigeants bernois. La grande majorité d'entre eux étaient hostiles à l'idée d'un canton du Jura, non seulement les syndicalistes qui suivaient l'avis des secrétaires centraux de la FOMH — Emile Giroud et Adolphe Graedel — qui se trouvaient à la tête du PSJ, mais aussi les militants de la gauche socialiste, tels Henri Parrat et Arthur Villard. Ce dernier prit nettement position contre le séparatisme en 1948 au nom de la défense des intérêts des travailleurs :

« Ouvriers, employés, nous ne pouvons que nous distancer de ces séparatistes à tous crins. Il nous faut poser le problème sous son jour véritable, toucher du doigt ce que nous aurions à gagner à une séparation éventuelle. Qu'en pensent les ouvriers, qui, avant la guerre en tout cas, dans bien des localités de notre Jura, avaient des gains sensiblement inférieurs à ceux des Biennois? (...) Demandez aux instituteurs leur opinion au sujet du vote scandaleux d'octobre 1946 quant à leurs traitements, vote dans lequel, sans l'intervention de l'ancien canton (les villes surtout), ils auraient été proprement refaits par leurs chers compatriotes. Que nos leaders réactionnaires trouvent, le cas échéant, un meilleur tremplin pour leur besogne dans un Jura autonome, c'est possible. Ils ne sentiraient pas le même frein, celui des masses progressistes de la partie allemande du canton (notre parti y connaît un essor remarquable). Pour nous, la question sociale est primordiale et notre pays compte déjà pas mal de cantons réactionnaires pour qu'il faille songer à en augmenter le nombre. »²

La position d'Arthur Villard est significative de l'opinion générale des milieux ouvriers jurassiens, qui apparaissent moins préoccupés par la domination bernoise que par l'arbitraire patronal et la tutelle « combien plus lourde » du régime capitaliste. Les syndicalistes comme Emile Giroud et les pionniers du Mouvement populaire des familles dans le Jura, tel Jean Queloz, ne pensent pas autrement. D'autant plus que le climat social est assez tendu durant les années d'après-guerre, tant dans l'horlogerie que

dans les secteurs du bois et du bâtiment, où les revendications ouvrières se heurtent à l'intransigeance des patrons³.

Cette attitude reflétait le réel fossé qui existait entre *Le Jura ouvrier* d'Emile Giroud — secrétaire central de la FOMH et président du PSJ — et *Le Jura, entité nationale* de l'historien Paul-Otto Bessire, membre éminent de la Société jurassienne d'Emulation⁴. Autonomistes et séparatistes incarnaient le projet politique d'une fraction non négligeable de la moyenne et petite bourgeoisie régionale — industriels, commerçants, avocats, médecins, enseignants, fonctionnaires —, dont les trois grandes associations jurassiennes — la SJE, l'ADIJ et Pro Jura — constituaient à la fois l'émanation et les lieux de rencontre. Les milieux ouvriers et socialistes ne se reconnaissaient guère dans ces cénacles de notables et d'intellectuels.

D'une part, le mouvement ouvrier avait mis sur pied ses propres organisations pour la défense des intérêts économiques des travailleurs — les syndicats — et aussi dans le domaine culturel avec les sociétés de musique et de chant, les centres d'éducation ouvrière, les Amis de la Nature, etc. D'autre part, le caractère élitaire — tant au point de vue de leur idéologie que de leur recrutement — des grandes associations jurassiennes a contribué à maintenir les ouvriers éloignés de ces assemblées d'où surgirent les revendications du Jura et les hommes qui engagèrent la lutte pour l'autonomie politique de l'ancien Evêché de Bâle. La sous-représentation manifeste des socialistes au sein du cercle dirigeant du Mouvement séparatiste jurassien comme du Comité de Moutier est significative à cet égard.

Le fossé social entre la classe ouvrière et les milieux d'où sortent les revendications jurassiennes, dont l'élargissement inquiète l'ADIJ, de même que le spectre d'une crise économique pas si éloignée dans le temps, expliquent — outre l'origine ethnique et l'appartenance confessionnelle — l'indifférence, voire l'hostilité des milieux ouvriers et syndicaux et la facilité avec laquelle le PSJ — sous la houlette de deux secrétaires centraux de la FOMH — a pu condamner si sommairement le séparatisme au nom de l'idéal socialiste et de la défense prioritaire des intérêts des travailleurs.

2. *Le PSJ revient sur sa condamnation du séparatisme* (1950)

Pourquoi, deux ans plus tard, le congrès du PSJ annule-t-il la condamnation prononcée en 1948 contre toute idée séparatiste, alors que la grande majorité de ses membres manifestent visiblement peu de sympathies

à l'égard du mouvement présidé par «l'industriel-capitaliste» Daniel Charpilloz?

D'une part, la condamnation hâtive du séparatisme n'avait obtenu qu'une majorité étriquée lors du congrès jurassien du 7 mars 1948: sur 67 mandats, la résolution du comité directeur n'avait obtenu que 28 voix contre 7. Le PSJ s'était en fait prononcé sans examen approfondi de la question. La plupart des délégués pensaient alors que la flambée autonomiste ne serait qu'un feu de paille. Or, au cours des années 1948/49, le Mouvement séparatiste jurassien avait démontré qu'il jouissait d'une large audience populaire: 65 sections, 1800 membres et le *Jura Libre* qui tirait à 5000 exemplaires. D'autre part, les quelques militants socialistes et séparatistes ne s'étaient pas inclinés. L'application de la résolution posa des problèmes. Fallait-il sévir contre des membres qui, tels Roland Béguelin et Oscar Voisard, avaient des responsabilités dans le Mouvement séparatiste? En outre, malgré son échec, la tentative de Norbert Clémence de créer un parti socialiste autonomiste inquiéta certains responsables socialistes. C'est pour ces raisons que la section de Delémont, sous l'impulsion d'Henri Parrat, revint à la charge en septembre 1949, afin d'obtenir la révision de l'attitude officielle du PSJ:

«La position prise alors a été, à notre avis, une grave faute politique, qui menace d'avoir des conséquences dont les camarades de l'ancien canton n'ont certainement pas idée.»⁵

Le congrès jurassien du 26 mars 1950 donna gain de cause à la section de Delémont, contre l'avis du comité directeur jurassien, qui était pour le maintien de la condamnation du séparatisme. La résolution adoptée par 41 voix contre 25 annulait les décisions antérieures relatives au problème jurassien. Elle précisait qu'un membre du PSJ était

«libre d'avoir son opinion sur le problème jurassien, de militer ou de faire partie des organes du Mouvement séparatiste jurassien, pour autant qu'il n'engage pas le parti et n'enfreigne pas les décisions prises par lui»⁶.

Les justifications du revirement de la majorité du PSJ sont avant tout d'ordre tactique, mais elles sont aussi révélatrices d'une certaine conception des rapports entre socialisme et Question jurassienne. Devant le congrès, les délégués delémontains proposaient d'adopter une attitude de neutralité

«pour le plus grand bien de notre parti. (...) Une fois celle-ci acceptée, on ne discutera plus et nos congrès pourront rayer ce sujet de leurs discussions»⁶.

Laisser la bride sur le cou aux membres du PSJ s'imposait pour des « raisons tactiques », surtout à la veille des élections cantonales de mai 1950. Comme le proclama sans ambages le président de la section de Delémont, une telle décision

« amènerait l'apaisement et assurerait le succès de nos listes ».

La tactique entraînait également pour beaucoup dans l'appui apporté par Roland Béguelin à la résolution delémontaine, qui contrecarrait celle du comité directeur maintenant la condamnation du séparatisme. Il serait toutefois faux de réduire la prise de position de 1950 à ce seul aspect. Elle renvoie également à un présupposé idéologique. Pour les socialistes séparatistes, en effet, la Question jurassienne se situait au-dessus ou en dehors des considérations de parti :

« Le Parti socialiste doit admettre, écrivaient-ils, que dans la Question jurassienne, même envisagée sous l'angle autonomiste ou séparatiste, la doctrine et les postulats socialistes ne sont pas en jeu. »⁷

Représentant de l'aile gauche du PSJ, Henri Parrat ne disait rien d'autre quand il invitait les militants socialistes à « assurer la force du socialisme, en dehors des questions cantonales et mêmes nationales ». Il affirmera encore en 1962 que

« séparatiste ou non, il est possible à tout citoyen de se rencontrer au sein du PSS pour promouvoir le même idéal »⁸.

3. Les raisons du changement d'attitude du PSJ à partir de 1963

Malgré sa neutralité de principe, le PSJ — on l'a dit plus haut et Roland Béguelin l'a démontré⁹ — s'est rangé sous la bannière bernoise depuis le début de la Question jurassienne jusqu'au début des années soixante. A partir de 1963, le PSJ abandonne « l'antiséparatisme primaire » que certains dirigeants pro-bernois lui ont imposé après l'échec de l'initiative du RJ, le 5 juillet 1959. Désormais, le parti — du moins à travers ses prises de position officielles — semble se rapprocher de la Troisième Force qui cherche à s'organiser dans le Jura. En fait, à mesure que la

lutte séparatiste se radicalise, les tensions internes entre camarades socialistes autonomistes et pro-bernois s'exacerbent, s'étalent au grand jour.

Les différences d'attitude du parti — de son cercle dirigeant — avant et après 1963 s'éclairent lorsque l'on compare la provenance des membres du parti et leur position face à la Question jurassienne.

	1947	1959	1967	1974
Jura-Nord	2	6	12	15
Jura-Sud	4	12	13	16
Bienne	3	4	4	5
Berne	3	2	2	2
Total	12	24	31	38
Séparatistes	1	1	6	12
Antiséparatistes	10	17	14	13
Autres	1	6	11	13

Le PSJ des années soixante — présidé par Charles Mertenat — n'est plus tout à fait le même que celui présidé par Emile Giroud (1945-1956), puis par Daniel Graf (1956-1963). La succession même des présidents est symbolique: Giroud était domicilié à Berne, Graf est un Jurassien du Sud, Mertenat vient du Jura-Nord; le premier était représentatif de l'aile droite syndicaliste du PSS, les deux autres se rangent plutôt dans le courant antimilitariste pacifiste. Le renouvellement des cadres dirigeant le PSJ vers 1962/63 et la création de la Jeunesse socialiste jurassienne expriment à la fois un glissement du centre de gravité du parti vers le nord et l'infléchissement de sa politique vers la gauche. Mais les changements au sommet traduisent en réalité les profondes transformations subies par le PSJ tant dans son implantation géographique que dans sa composition sociologique.

Dans l'Entre-deux guerres, le centre de gravité du PSJ se situe incontestablement dans le Jura-Sud: les deux tiers de ses électeurs et les trois quarts de ses membres y sont domiciliés. A partir du milieu du siècle, son implantation de part et d'autre de la ligne qui constitue aujourd'hui une frontière cantonale apparaît plus équilibrée: 55% des membres et 60% des électeurs dans le Jura protestant, respectivement 40 et 35% dans la partie catholique, le reste constituant la part du Laufonnais. Mais cette comparaison nord-sud est insuffisante pour rendre compte pleinement de la réalité. Le

rééquilibre géographique qui s'est opéré à l'intérieur du PSJ provient essentiellement du recul important enregistré par la Fédération socialiste du district de Courtelary que les progrès réalisés dans celui de Moutier n'ont pas réussi à compenser totalement, d'une part, et de la forte expansion socialiste en ville de Delémont et dans les grandes communes environnantes après la guerre, d'autre part.

Pendant les années trente, Bienne, Saint-Imier, Villeret et Tramelan formaient à elles seules les trois quarts des effectifs du PSJ. A partir des années cinquante, ce sont Delémont, Bienne et Moutier qui sont devenues les plus fortes, par le nombre des membres et leur activité politique, et qui apparaissent comme les sections-pilotes du parti. Saint-Imier, Tramelan et Porrentruy font figure de partenaires de seconde zone. A l'axe Bienne-Saint-Imier-La Chaux-de-Fonds, épine dorsale du PSJ depuis sa fondation jusqu'à la fin des années trente, s'est substitué l'axe Bienne-Moutier-Delémont. Signes tangibles de l'émergence de ces nouveaux bastions du socialisme dans le Jura: la conquête — de haute lutte — de plusieurs mairies et des préfectures des districts de Moutier et Delémont, l'attribution du siège du PSJ au Conseil national à un Romand de Bienne, puis à un Delémontain. Par contre, dans le district de Courtelary — mis à part Villeret, Saint-Imier et Tramelan —, le parti socialiste semble être tombé en léthargie. Certaines sections n'y ont qu'une activité restreinte et épisodique, elles se réveillent en période d'élections communales ou cantonales. Malgré la faible activité militante du PS, une fraction non négligeable de l'électorat ouvrier horloger continue de voter socialiste.

D'où — ce qui n'existait pas dans l'Entre-deux guerres — une certaine distorsion géographique entre les noyaux les plus actifs du PSJ et la masse de l'électorat socialiste traditionnel. Comme on peut le supposer, la rotation de l'axe dynamique du parti ainsi que la relative inertie de sa base populaire ne sont pas restées sans incidences sur l'attitude socialiste à l'égard du mouvement réclamant l'autonomie du Jura. Les modifications corrélatives survenues dans la composition socio-culturelle de la communauté des adhérents — et par conséquent du cercle des militants et des dirigeants — n'ont pas manqué d'affecter également la politique jurassienne du PSJ.

Dans les années vingt, le PSJ apparaît comme un mélange de trois composantes de dimensions inégales: plusieurs centaines d'ouvriers, de l'horlogerie pour la plupart, une centaine de cheminots en majorité allemands ainsi que quelques dizaines d'artisans, commerçants, aubergistes, instituteurs, petits patrons et secrétaires ouvriers formaient la communauté des adhérents socialistes. Aujourd'hui, la composition sociale du PSJ apparaît beaucoup plus diversifiée. Il est resté un parti à base ouvrière, mais

comme le PSS, il a tendance à recruter surtout parmi les travailleurs du secteur tertiaire. Pour illustrer cette évolution, je prendrai le cas de la section de Delémont, laquelle, avec ses quelque deux cents membres, représente dans la période qui nous concerne le quart des effectifs du PSJ. Cet exemple est très frappant, mais assez significatif: le renouvellement presque complet de la base sociale du PS Delémont a sensiblement modifié son attitude face au problème jurassien.

Fondée par des ouvriers de langue allemande et composée pour les deux tiers de cheminots germanophones au début des années vingt, la section de Delémont restera longtemps dans les mentalités une organisation bilingue, même si officiellement elle ne l'est plus depuis 1937. De la fin des années quarante à nos jours, les adhésions successives de boîtiers, tourneurs et mécaniciens, puis d'ouvriers et d'employés de la commune et, plus tard, d'enseignants, de techniciens et d'étudiants souvent issus de milieux catholiques et séparatistes, vont transformer peu à peu et complètement le visage du socialisme delémontain. Le PS Delémont a été constitué par des Confédérés alémaniques à ses débuts; il se retrouve essentiellement formé par des citoyens originaires du Jura au moment où le peuple est invité à se prononcer sur l'avenir politique de l'ancien Evêché de Bâle. En 1974, les quelque deux cents adhérents se répartissent ainsi: 30% de personnes actives dans les services publics (administration communale, enseignement, CFF), 15% d'ouvriers qualifiés, 15% d'employés du secteur privé, 15% de rentiers AVS/AI, 15% de ménagères, plus quelques indépendants, journalistes, permanents syndicaux et le premier magistrat du district.

L'évolution du PSJ vers une position plus nuancée, plus réceptive aux aspirations autonomistes, mais aussi l'accentuation de ses dissensions internes apparaissent donc comme les résultats à la fois du glissement de la base militante du PSJ vers le nord, alors que son poids électoral restait dans le sud, et des transformations survenues dans la composition sociologique de ses adhérents. Comme le montre l'exemple de la section de Delémont, le renouvellement qui s'opère est aussi bien ethnique, culturel que socio-professionnel: renforcement de la proportion des Jurassiens d'origine, arrivée de militants provenant des milieux catholiques, enseignants, étudiants, cadres techniques.

Ces transformations d'ordre sociologique, les effets de la haute conjoncture et de la Paix du Travail sur la classe ouvrière et le mouvement syndical, la participation socialiste aux gouvernements cantonal et fédéral ainsi que le développement de la culture de masse, tous ces facteurs ont par ailleurs contribué à réduire le fossé social entre, sinon la classe ouvrière elle-même, le mouvement ouvrier jurassien de tendance sociale-démocrate et les

grandes associations jurassiennes, représentatives de l'élite sociale et intellectuelle favorable à l'autonomie du Jura.

C. L'aspect idéologique : socialisme et séparatisme

L'influence prépondérante des variables socio-culturelles sur l'attitude socialiste dans la Question jurassienne laisse supposer que la doctrine qui aurait pu être un facteur d'unification du PSJ n'a que faiblement joué ce rôle. En 1970, le correspondant de *La Tribune de Genève* écrivait à propos des dissensions qui secouaient le PSJ :

«Les turbulences qui se propagent à travers le Parti socialiste jurassien ne datent pas d'hier et ne seront pas épongées demain. Elles ont deux causes essentielles ; la première concerne la crise de la social-démocratie, qui est générale en Suisse et en Europe. La seconde tient au problème jurassien.

*Elles découlent directement de l'absence de réflexion politique au sein du parti. Il n'a jamais été créé, dans le cadre du parti socialiste, des colloques pour aborder le problème de l'éventuelle nécessité d'une souveraineté cantonale jurassienne. Ses discussions prennent un tour passionnel, épidermique. Le socialisme lui-même est absent du débat.»*¹⁰

Absence de réflexion politique ! Le socialisme lui-même absent des discussions ! Ces constatations du journaliste rejoignent celles de l'historien qui a examiné l'attitude du PSJ de 1947 à 1974.

En effet, la façade unitaire du PSJ n'a été maintenue qu'au prix d'un refus constant — de part et d'autre — de débattre du fond du problème jurassien. Hormis la décision précipitée de 1948, ni les pro-bernois ni les autonomistes ne se sentirent capables de réunir — soit au congrès, soit au comité directeur — une majorité solide sur une position claire et cohérente. La gauche séparatiste — minoritaire — n'a jamais envisagé de provoquer une épreuve de force qui aurait pu l'obliger à choisir entre se soumettre ou se démettre du PSS. Car, en dernière analyse, les divergences entre les antiséparatistes partageant les conceptions droitières du PSB et les autonomistes plus proches de la gauche socialiste romande ne portaient pas sur la stratégie globale du PSS — le réformisme parlementaire —, mais sur des questions de tactique, de dosage des revendications à formuler.

Cela est si vrai que la controverse qui s'est élevée entre socialistes séparatistes et pro-bernois, notamment à la veille des plébiscites, porta le plus

souvent sur les avantages et inconvénients électoraux de l'une ou l'autre solution: les partisans du statu quo comparaient les scores respectifs du PSB (env. 30%) et du PSJ (env. 20%) pour justifier leur option: leurs adversaires s'appuyaient sur les résultats des plus récentes votations fédérales pour affirmer que le canton du Jura, au contraire, figurerait parmi les cantons les plus progressistes. De même, chaque tendance chercha à extraire de l'arsenal idéologique du socialisme les arguments propres à fournir un alibi doctrinal à son engagement pour ou contre le Jura. Les uns brandirent le principe du droit des peuples à la libre disposition, les autres rappelaient «l'essence centralisatrice et internationaliste» du socialisme pour s'opposer à la création de nouvelles frontières.

Paralysé par ses contradictions internes, inapte à un effort de réflexion théorique, le PSJ — la social-démocratie jurassienne — s'est révélé incapable de réaliser la synthèse entre la lutte d'une minorité ethnique pour le respect de ses droits démocratiques et le combat socialiste. Voilà pourquoi il n'a pas survécu à l'éclatement du Jura.

NOTES

¹ Cf. PRONGUÉ, B.: *Le Jura de l'Entre-deux-guerres*. Porrentruy, 1978, 266 p.

² *Travail* (FR), 5.3.1948.

³ Cet aspect du problème — libération jurassienne ou libération ouvrière? — a été développé dans KOHLER, F.: *Le Parti socialiste et la Question jurassienne (1947-1974)*. Genève, 1979, pp. 50-53.

⁴ GIROUD, E.: *Le Jura ouvrier*. In *Jura rauraque, terre romande*. Numéro spécial de *Vie-Art-Cité*. Lausanne, 1948, N° 2, p. 58 et p. 75. BESSIRE, P.-O.: *Le Jura, entité nationale*. In *Le Livre du centenaire, 1847-1947*. Société jurassienne d'Emulation, Porrentruy, 1947, pp. 13-85.

⁵ Archives PSJ: requête du comité du PS Delémont au comité directeur du PSJ du 20 septembre 1949.

⁶ *La Sentinelle*, 28.3.1950.

⁷ *Ibid.*, 25.2.1949.

⁸ *Ibid.*, 28.5.1962.

⁹ BÉGUELIN, R.: *Domination bernoise et Parti socialiste*. Delémont, 1969, 143 p.

¹⁰ *La Tribune de Genève*, 24.6.1970.